

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7361 SÉANCE DU 12 décembre 2022

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**DEMANDE DE FINANCEMENT DÉPOSÉE AU SECRÉTARIAT AUX
AFFAIRES AUTOCHTONES - FONDS D'INITIATIVES
AUTOCHTONES IV, VOLET INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE
PROJET DE RECONSTRUCTION DU COMPTOIR AGOSHIN**

Attendu que l'infrastructure de la Nation huronne-wendat (NHW), qui est occupée par le Comptoir Agoshin, présente de nombreux enjeux au niveau de son état général qui compromettent l'avenir de ce service essentiel à la population;

Attendu que de nombreux foyers ou familles résidents de Wendake, bénéficient des services du Comptoir Agoshin;

Attendu que le Comptoir Agoshin, afin de pouvoir continuer à desservir adéquatement la population de Wendake, nécessite une infrastructure adaptée à ses besoins et conçue pour accueillir un comptoir alimentaire et vestimentaire;

Attendu que l'infrastructure envisagée sera spécifiquement et uniquement conçue pour le Comptoir Agoshin ainsi que pour l'accueil d'une salle multifonctionnelle;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 13 décembre 2022 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7361 SÉANCE DU 12 décembre 2022

**DEMANDE DE FINANCEMENT DÉPOSÉE AU SECRÉTARIAT AUX
AFFAIRES AUTOCHTONES FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES
IV, VOLET INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE
PROJET DE RECONSTRUCTION DU COMPTOIR AGOSHIN**

Attendu que le projet de reconstruction du Comptoir Agoshin (le Projet) aura des retombées socioéconomiques pour la population huronne-wendat;

Attendu que le Projet assurera le développement et la conservation d'emplois essentiels;

Attendu que le coût total du projet a été estimé à un montant de 1 037 300 M\$;

Attendu que la NHW a reçu la confirmation d'une aide financière sous forme de contribution non-remboursable d'une somme de 750 000 \$ de la part de Développement économique Canada pour ce projet;

Attendu que le volet infrastructure communautaire du Fonds d'initiatives autochtones IV du Secrétariat aux Affaires autochtones (SAA) permet l'octroi d'une contribution non-remboursable supplémentaire pour permettre la réalisation de ce projet;

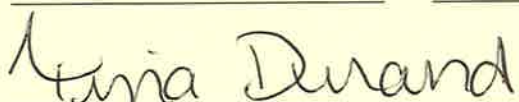
Attendu qu'une demande de financement sera déposée prochainement au Fonds d'initiatives autochtones IV du SAA concernant ce Projet.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Daniel Sioui, **appuyé** par le Chef familial Dave Laveau, et **résolu** que le directeur du Développement économique, M. Maxime Picard, soit autorisé à déposer une demande d'aide financière au montant de 183 570 \$ auprès du Secrétariat aux Affaires autochtones dans le cadre de son entente particulière volet infrastructure communautaire.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 13 décembre 2022 Résolution adoptée à
l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND